

### La précarité professionnelle expose les femmes aux situations de pauvreté en Haute-Normandie

Alors que les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail, les inégalités professionnelles sont nombreuses : salaire inférieur à celui des hommes, emplois moins qualifiés, moins de responsabilités ou encore plus de temps partiel. A cela, il convient d'ajouter que le chômage des femmes reste plus élevé que celui des hommes, en particulier quand elles ont des enfants à charge. Même en couple, l'accès au travail des femmes reste en effet le meilleur rempart face à la pauvreté. Enfin, elles connaissent plus souvent la déqualification que les hommes car même avec un diplôme élevé, elles sont nombreuses à occuper un emploi qui ne correspond pas à leur formation.

Avec 66 % des femmes de 15 à 64 ans actives et 57 % en emploi, la Haute-Normandie se situe, en 2006, au 15e rang des régions françaises. Ces taux sont très inférieurs à ceux des hommes (respectivement 76 % et 68 %), mais ce n'est pas une spécificité régionale. En effet, au niveau national, l'écart d'activité entre les hommes et les femmes est de 9 points, celui du taux d'emploi est de 10 points.

En 2000, le sommet européen de Lisbonne (voir encadré sur les objectifs de Lisbonne) fixe entre autre comme objectif, un taux d'emploi des femmes qui devrait atteindre 60 % parmi les 15-64 ans, fin 2010. En 2006, la moyenne française dépasse les 58 % et huit régions métropolitaines atteignent cet objectif. La Haute-Normandie reste en deçà avec 57 % de femmes en emploi. La faible présence des femmes de 55 à 64 ans dans l'emploi (moins d'une sur trois) ainsi qu'un chômage élevé pour les plus jeunes sont des freins à la réalisation de cet objectif.

#### OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE DE LISBONNE

Quelques objectifs de la stratégie de Lisbonne à l'horizon 2010, en faveur d'une relance de la croissance économique et de l'emploi :

- un taux d'emploi global à 70 %, celui des femmes à 60 % ;
- rendre les structures de garde disponibles pour au moins 33 % des enfants de moins de trois ans et pour au moins 90 % des enfants entre trois ans et l'âge de la scolarité obligatoire ;
- réduire de moitié le nombre de personnes menacées par la pauvreté dans toute l'Union européenne en prenant le niveau de 1997 comme référence.

#### DÉFINITIONS

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

#### Le sous-emploi concerne davantage les femmes

Selon que l'on est une femme ou un homme, des différences marquées apparaissent quant aux types de contrats proposés. Les femmes sont en effet, plus souvent que les hommes, dans une situation de sous-emploi.

#### Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi à temps partiel par sexe et âge en Haute-Normandie

	Moins de 20 ans	20 à 24 ans	25 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans ou plus	Ensemble
Hommes	27,3	11,3	3,1	5,4	14,5	4,7
Femmes	43,7	27,9	26,6	29,3	24,4	27,2

Source : Insee - Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Unité : %

Champ : actifs ayant un emploi (sont exclus les apprentis, les stagiaires, les chômeurs ayant une activité réduite, les étudiants ou les retraités occupant un emploi).

Note de lecture : sur 1 000 femmes de 20 à 24 ans ayant un emploi, 279 sont à temps partiel.

Pour 1 000 femmes qui occupent un emploi, 272 sont à temps partiel contre 47 hommes pour 1 000. Les actives de moins de 25 ans sont toutefois moins concernées : 58 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes. Mais à partir de 25 ans, à l'âge où les familles se forment, la proportion d'hommes à temps partiel



PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
HAUTE-NORMANDIE  
DÉLÉGATION RÉGIONALE  
AUX DROITS DES FEMMES  
ET À L'ÉGALITÉ



est minimale (3 %) tandis que la part des femmes à temps partiel reste constante quel que soit l'âge.

Seulement 33 % des CDI à temps complet sont occupés par une femme. Cette proportion est inférieure de 3 points à la moyenne française. Même lorsqu'elles occupent un emploi à temps complet, 11 % des femmes ont un contrat de travail court ou précaire (CDD, intérim, contrats aidés). Les hommes ne sont que 8 % dans ce cas. Si globalement, les femmes se trouvent plus souvent en situation d'emploi précaire, les hommes quant à eux, sont surtout concernés avant 25 ans.

Part des femmes dans l'emploi salarié selon le type de contrat

Type de contrat	Haute-Normandie	France métropolitaine	France métropolitaine hors Ile-de-France
Intérim	31,4	28,6	28,0
Apprentis	31,6	32,1	30,8
Emplois aidés	52,7	53,5	54,4
CDD à temps complet	50,5	52,0	51,8
CDD à temps partiel	68,1	64,5	67,5
Autres temps partiel	75,8	73,4	75,2
CDI temps complet	32,6	35,3	33,8
<b>Ensemble</b>	<b>44,1</b>	<b>45,7</b>	<b>45,4</b>

Source : Insee - DADS mars 2007

Unité : %

Champ : salariés des secteurs privés et semi-publics - forme d'emploi principale

Note de lecture : sur 1 000 emplois en CDI à temps complet, 326 sont occupés par des femmes.

### A partir de deux enfants, davantage de temps partiel ou de chômage

L'accès des femmes au marché du travail varie avec la situation matrimoniale et le nombre d'enfants (1). La monoparentalité, qui est en grande partie féminine (85 %), augmente en effet fortement le risque de rester sans emploi, mais aussi d'occuper un emploi précaire. Il est en effet plus difficile de concilier vie professionnelle et vie personnelle quand on élève seule ses enfants.

Les femmes en couple sans enfants ou avec un seul enfant occupent à 55 % un CDI à temps complet et 20 % d'entre elles se trouvent à temps partiel. L'arrivée du premier enfant ne semble pas modifier la situation professionnelle de la mère.

A partir de deux enfants, la proportion de femmes occupant un emploi à temps complet diminue de plus de 6 points.

Les femmes en couple travaillent alors plus souvent à temps partiel et les femmes à la tête d'une famille monoparentale sont davantage confrontées au chômage. Avec trois enfants ou plus, le temps complet ne concerne plus qu'une femme sur trois. Pour les femmes en couple ayant trois enfants, la proportion de temps partiel est maximale. A partir de quatre enfants, le risque de chômage devient très élevé, jusqu'à 40 % dans les familles monoparentales.

Ces situations se reflètent dans les niveaux de pauvreté selon la situation familiale. Parmi les familles monoparentales, une sur trois vit sous le seuil de pauvreté en 2006, avec moins de 910 € par mois par unité de consommation. Quand l'adulte de ce type de famille est une femme inactive, la pauvreté concerne 64 % de ces familles. Mais quand l'adulte est un homme, qu'il soit actif ou non, la part de familles "pauvres" n'est que de 16 %.

### Le travail des femmes est un rempart face à la pauvreté

Les couples avec ou sans enfants sont moins touchés par la pauvreté. L'accès au travail pour les femmes est le meilleur rempart face à la pauvreté dans un couple même s'il s'agit d'un emploi à temps partiel ou peu qualifié. En effet, les couples avec enfants où la femme ne travaille pas connaissent beaucoup plus souvent la pauvreté (de 20 % à 33 % selon le nombre d'enfants), alors que les couples bi-actifs restent peu exposés à la pauvreté (5 %, quand le nombre d'enfants est inférieur ou égal à deux).

Taux de pauvreté selon le type de ménage

	Famille monoparentale	Couple sans enfants	Couple avec enfants	Femme seule	Homme seul
Haute-Normandie	33,1	5,4	11,3	16,2	16,8
France métropolitaine hors Ile-de-France	31,4	7,0	11,7	19,0	18,7
France métropolitaine	29,5	6,8	11,5	17,4	17,6

Source : Insee - DGI - Revenus disponibles localisés 2006

Unité : %

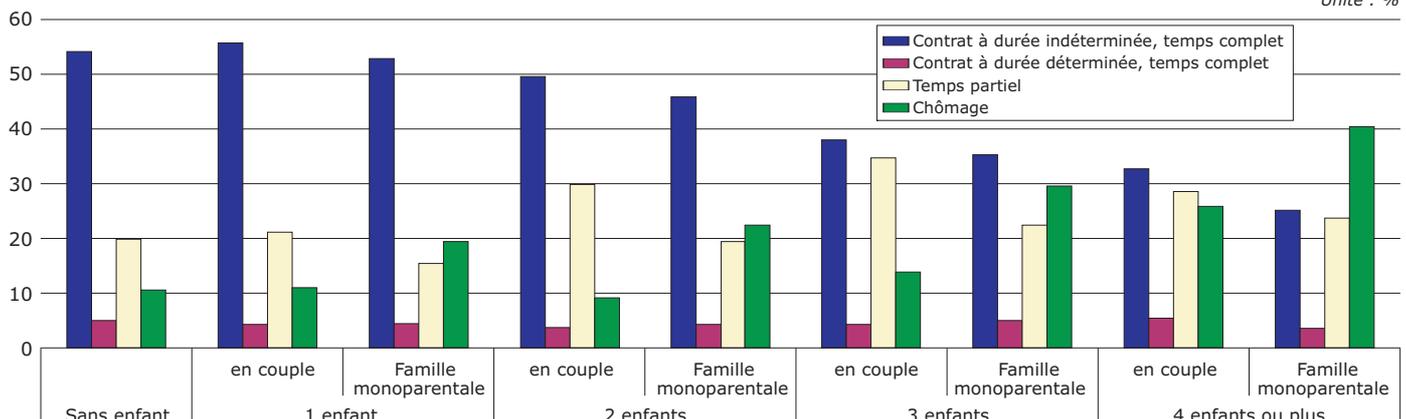
Champ : ménages fiscaux (hors ménages en structure collective et sans abri) dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Note de lecture : en Haute-Normandie, 11,3 % des couples avec enfants vivent sous le seuil de pauvreté en 2006, c'est-à-dire avec moins de 910 euros par mois et par unité de consommation.

(1) On prend ici en compte les enfants qui vivent dans le même logement que leurs parents.

### Forme d'emploi des femmes selon le mode de cohabitation et le nombre d'enfants en Haute-Normandie

Unité : %



Source : Insee - Recensement de la population 2006

Enfin, les femmes seules et pauvres sont un peu moins nombreuses en proportion que les hommes dans cette situation, mais ces populations présentent des différences. Les femmes sont en effet plus souvent âgées, veuves et disposant d'une faible retraite, alors que pour les hommes, il s'agit plutôt de jeunes adultes à la recherche d'un emploi et d'une stabilité financière.

### Concentration féminine dans certains métiers

L'emploi des femmes est très concentré dans le secteur tertiaire (86 % des emplois contre 58 % pour les hommes) et dans un petit nombre d'activités. La part des femmes est importante dans certains secteurs comme les services aux particuliers ou aux entreprises (activités de ménages : 95 %) ou la santé et le travail social (83 %).

Le taux de féminisation de l'emploi salarié total est de 46 %. Une surreprésentation féminine apparaît toutefois dans certains métiers. Ainsi, 90 % des personnels de services aux particuliers, 81 % des agents de service de la fonction publique et 80 % des employés de commerce sont des femmes. A l'inverse, certains métiers sont très masculins, comme les fonctions de cadres d'entreprise où les trois

**UNITÉ DE CONSOMMATION**

*Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différentes, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation (UC) à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :*

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

*Par exemple, pour une famille composée d'un couple avec un enfant de moins de 14 ans, le total des UC est de : 1 (premier adulte) + 0,5 (deuxième adulte) + 0,3 (enfant) = 1,8 UC.*

*Le seuil de pauvreté pour ce type de famille est donc de 1,8 x 910 € = 1 638 € par mois de revenu total y compris les prestations sociales.*

### Part de femmes dans l'emploi non qualifié chez les employés en Haute-Normandie

Professions détaillées	% femmes
<b>Employés de commerce</b>	<b>79,8</b>
dont :	
Caissiers de magasin	94,8
Vendeurs par correspondance, télévendeurs	88,1
Vendeurs en alimentation	87,9
<b>Employés administratifs d'entreprise</b>	<b>86,9</b>
dont :	
Standardistes, téléphonistes	90,2
<b>Agents de service de la fonction publique</b>	<b>81,2</b>
<b>Personnels des services aux particuliers</b>	<b>90,2</b>
dont :	
Employés de maison chez des particuliers	97,9
Aides à domicile, aides ménagères	98,7
Assistantes maternelles, gardes d'enfants	99,6

Source : Insee - Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire au lieu de travail  
 Unité : %  
 Champ : actifs ayant un emploi (sont exclus les apprentis, les stagiaires, les chômeurs ayant une activité réduite, les étudiants ou les retraités occupant un emploi).

### FAMILLES MONOPARENTALES : UN LOGEMENT HLM POUR LA MOITIÉ DES FEMMES

*En Haute-Normandie, les familles monoparentales font plus souvent face à une certaine précarité financière : leurs conditions de vie sont moins favorables que celles des couples avec des enfants, notamment en matière de logement. Ainsi, 31 % de ces familles sont propriétaires de leur logement, contre 65 % des couples avec enfants. Lorsqu'elles sont locataires, 70 % de ces familles vivent dans un logement HLM, contre 55 % pour les personnes en couple.*

*Dans les familles monoparentales, les mères de familles occupent plus souvent que les pères de familles un emploi précaire avec des ressources plus modestes. Elles ont des conditions de logement moins satisfaisantes que les pères de familles monoparentales.*

*Ainsi, 50 % des hommes chefs d'une famille monoparentale sont propriétaires. Quand ils sont locataires, 30 % occupent un logement HLM. Seules 28 % des femmes sont propriétaires et 48 % des locataires vivent dans un logement HLM. Si les couples avec des enfants sont plus souvent propriétaires de leur logement, ils occupent également des logements plus spacieux que les familles composées d'un adulte avec des enfants.*

*De plus, 50 % des familles monoparentales avec au moins 3 enfants vivent dans un logement de 5 pièces ou plus, contre 70 % pour les couples. Quand le chef d'une famille monoparentale nombreuse est un homme (4 400 familles), les enfants vivent dans un logement adapté à la taille de la famille. La situation est moins confortable pour les enfants qui vivent seuls avec leur mère (33 400 familles).*

#### Nombre de pièces du logement selon le type de famille

Nombre de pièces	Famille monoparentale		Couples avec enfants
	Père + enfant(s)	Mère + enfant(s)	
1 ou 2 pièces	4,1	4,0	1,1
3 pièces	19,8	26,5	10,3
4 pièces	31,9	37,1	29,0
5 pièces	24,9	20,5	30,5
6 pièces ou plus	19,3	11,9	29,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee - Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire Unité : %

quarts des postes sont occupés par des hommes. Les femmes accèdent plus rarement à des postes à responsabilité : seulement 10 % des contremaîtres ou agents de maîtrise sont des femmes. Dans la fonction publique, en revanche, la parité est respectée : un cadre sur deux est une femme, en particulier grâce à la forte présence des femmes dans les métiers de l'enseignement mais aussi de la santé et de l'action sociale. Cependant, même quand elles accèdent à un poste de cadre, les femmes ont plus souvent que les hommes un contrat court ou à temps partiel (30 % contre 15 % pour les hommes).

En 2006, les femmes occupent 59 % des emplois non qualifiés, quel que soit leur niveau de diplôme. Les femmes sont massivement présentes dans certains métiers non qualifiés : 98 % des employés de maison, 95 % des caissiers de magasin ou encore 85 % des agents hospitaliers sont des femmes. La profession de garde d'enfants est presque exclusivement féminine. Dans la catégorie des ouvriers, 64 % des femmes sont non qualifiées, contre 33 % pour les hommes.

### A diplôme égal, des emplois différents selon le sexe

Les filles accèdent de plus en plus aux études supérieures grâce à un meilleur taux de réussite aux examens que les garçons, en particulier au baccalauréat. Mais, leurs di-

plômes ne leur ouvrent pas nécessairement les portes vers les emplois les plus qualifiés. En effet, la moitié des femmes ayant un emploi et un diplôme au moins équivalent à un 2e cycle universitaire occupe un poste de cadre ou de profession intellectuelle supérieure, alors que c'est le cas des deux tiers des hommes. En revanche, 40 % de ces femmes diplômées occupent un emploi de niveau " professions intermédiaires " (21 % chez les hommes) et 10 % sont des employées (4 % des hommes).

Parmi les titulaires d'un diplôme de 1er cycle (bac + 2 ans), l'accès à des postes de cadres supérieurs concerne une femme sur 12 mais un homme sur 5.

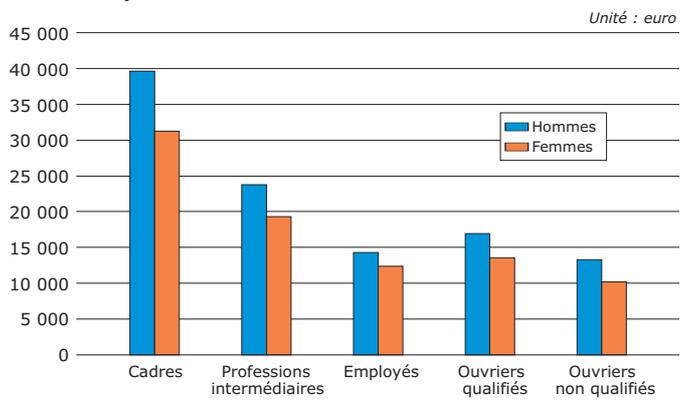
Quel que soit le niveau de diplôme, les femmes accèdent beaucoup plus difficilement à des emplois de cadres ou à un statut d'indépendant (artisans, commerçantes, agricultrices). Les femmes n'ayant pas de diplôme supérieur au bac se retrouvent majoritairement parmi les employés.

### Les inégalités salariales persistent

Les inégalités hommes/femmes se ressentent également au niveau du salaire. Même en travaillant à temps complet, les femmes gagnent en moyenne moins que les hommes : en 2007, 89 % des hommes ayant un CDI à temps complet ont un salaire net horaire moyen égal ou supérieur à 1,2 fois le SMIC, contre 78 % des femmes.

Les revenus salariaux d'une Haut-Normande s'élèvent à 15 130 € en moyenne sur l'année 2006, c'est 5 000 € de moins qu'un Haut-Normand. Cet écart de 25 % entre le salaire des hommes et celui des femmes est constaté dans l'ensemble des régions françaises. Il est dû en partie à la nature des emplois, les hommes étant plus nombreux dans les postes plus qualifiés. Mais même à catégorie sociale

Revenus salariaux annuels moyens par sexe et catégorie socioprofessionnelle en 2006 en Haute-Normandie



Source : Insee - Déclarations annuelles de données sociales (DADS)

Population active ayant un emploi selon la catégorie sociale et le niveau de diplôme du supérieur en Haute-Normandie

Niveau de diplôme	Catégorie sociale	Femmes	Hommes	Ensemble
Diplôme universitaire 1er cycle (niveau Bac+2)	Cadres, professions intellectuelles supérieures	7,5	20,1	12,9
	Employés	31,2	9,4	21,9
	Professions intermédiaires	57,4	52,5	55,3
	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1,6	5,1	3,1
	Ouvriers	2,0	11,0	5,8
	Agriculteurs exploitants	0,3	1,9	1,0
<b>Total</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Diplôme universitaire 2e ou 3e cycle (niveau Bac+3 ou plus)	Cadres, professions intellectuelles supérieures	47,5	66,1	57,0
	Employés	10,3	3,9	7,0
	Professions intermédiaires	39,7	21,0	30,2
	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1,4	4,5	3,0
	Ouvriers	0,9	3,8	2,4
	Agriculteurs exploitants	0,2	0,7	0,4
<b>Total</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee - Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire Unité : %  
 Champ : actifs ayant un emploi (sont exclus les apprentis, les stagiaires, les chômeurs ayant une activité réduite, les étudiants ou les retraités occupant un emploi).

égale, les écarts de salaires varient de 13 % chez les employés à 23 % chez les ouvriers non qualifiés. Chez les cadres, la rémunération annuelle des femmes est inférieure de 21 % à celle des hommes. Ces différences de salaires sont le reflet de l'ensemble des inégalités professionnelles entre hommes et femmes en termes d'évolution de carrière, d'accès à des postes à responsabilités, de recours plus fréquent au temps de travail partiel, de plus forte présence des femmes dans les métiers les moins qualifiés tandis qu'elles sont peu nombreuses dans les secteurs d'activités les plus rémunérateurs. Et pourtant, tous ces critères n'expliquent qu'à peine la moitié de l'écart de salaire entre hommes et femmes. L'écart grandit aussi avec l'âge. A partir de 35 ans, quand la famille se construit, les hommes accèdent plus souvent à des fonctions plus rémunératrices, au contraire des femmes. De plus, les femmes sont plus nombreuses à connaître des interruptions de carrières pour élever les jeunes enfants, à suivre leur conjoint lors d'une mutation professionnelle ou encore à subir des périodes de chômage. Cependant, même en prenant en compte toutes les inégalités constatées dans le monde du travail, le salaire des femmes reste inférieur de près de 10 % à celui des hommes

Damien Barthélémy, Marie-Claude Collet

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Les femmes en Haute-Normandie / Insee. - In : Aval. - N° 66 (2007, juin) ; 8 p.
- Offre de travail des mères en France : l'effet causal du passage de deux à trois enfants / Julie Moschion. - In : Economie et Statistique. - N° 422 (2009, nov.) ; p. 51-78
- Le sous-emploi concerne 1,2 million de personnes / Séverine Arnault ; Insee, Département de l'emploi et des revenus d'activité. - In : Insee première. - N° 1046 (2005, oct.) ; 4 p.
- Les employés et ouvriers non qualifiés : un niveau de vie inférieur d'un quart à la moyenne des salariés / Yves Jauneau ; Insee, Division études sociales. - In : Insee première. - N° 1250 (2009, juil.) ; 4 p.
- La pauvreté au féminin / Secours catholique. - In : Statistiques d'accueil 2008. - (2009, nov.) ; 75 p.

#### Insee Haute-Normandie

8 quai de la Bourse  
76037 Rouen cedex 1

Téléphone : 02 35 52 49 11

Télécopie : 02 35 15 06 32

Internet : www.insee.fr

Accueil téléphonique : 09 72 72 4000  
du lundi au vendredi, 9h à 17h  
(prix d'un appel local)

Directeur régional : Alain MALMARTEL

Aval :

Directeur de la publication : Alain MALMARTEL

Rédactrice en chef : Sandrine ROCHELLE

Mise en page : Evelyne BRÉANÇON

#### Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Haute-Normandie

Préfecture de Région

7 place de la Madeleine

76036 Rouen cedex

Téléphone : 02 32 76 50 31

Télécopie : 02 32 76 54 72

Internet : www.haute-normandie.femmes-egalite.pref.gouv.fr

Déléguée régionale :

Marion PERRIER

© INSEE 2010

ISSN : 0245-9809

Dépôt légal : avril 2010

Code Sage : AVAL9368

Imprimerie IROPA

76100 Rouen